

Monsieur le Maire

74320 SEVRIER

Agence territoriale

Savoie Mont Blanc

Chambéry, le 7 juin 2022

Affaire suivie par : Gwénaëlle GIBAUD

Téléphone : 06.24.97.31.45.

Courriel : gwenaelle.gibaud@onf.fr

Siège :

17 rue des Diables Bleus Objet : Forêt Communale de Sevrier – 310,80 ha

CS 92628

73026 CHAMBERY CEDEX Révision d'aménagement forestier pour la période 2022 - 2041

Tel : 04 79 69 78 45

ag.savoiemontblanc@onf.fr

Monsieur le Maire,

Site Annecy :

6 avenue de France

74000 ANNECY

Tél. : 04 50 23 84 10

J'ai le plaisir de vous transmettre un exemplaire du document d'aménagement de votre forêt, valable pour la période 2022/2041.

Cet aménagement forestier a été approuvé par arrêté préfectoral de M. le Préfet de la Région Auvergne - Rhône Alpes en date du 2 juin 2022. Le présent courrier vaut notification de cette décision qui est insérée en première page du document.

J'attire votre attention sur le fait que, dans le cadre de l'approbation d'un plan de gestion d'une forêt communale, conformément à l'article D212-5 du code forestier, l'arrêté d'approbation doit être affiché à la mairie de votre Commune.

Conformément à l'article D.212-6, du Code forestier, la partie technique de l'aménagement constitué des titres 1 et 2 accompagnés des cartes réalisées (ex. « Public »), sera prochainement consultable sur le site de l'ONF : <http://www.onf.fr> (gestion_durable/sommaire/action_onf/gérer/aménagements).

Restant à votre disposition pour tout renseignement concernant cet aménagement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable Pôle Aménagement

par intérim

Nathan DEVIN